Magazine de la ville de GAP
Automne 2021 - N° 47

224 agents municipaux veillent sur les écoliers gapençais

La direction de l'Education est celle qui compte le plus grand nombre d'agents municipaux. Pour épauler les enseignants en maternelle, assurer la restauration scolaire ou l'entretien, sécuriser les traversées piétonnes ou encadrer les études du soir, 224 agents municipaux sont employés dans les 20 écoles de la ville.

À Gap, 20 écoles maillent finement le territoire. « Nous avons un nombre significatif de groupes scolaires, à taille humaine, et nous y tenons beaucoup, souligne Paskale Rougon, adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la restauration collective et à l'enseignement supérieur. C'est une garantie de bonnes conditions pour les élèves et les personnels, de proximité et de qualité de vie dans les quartiers. Nous ne sommes pas du tout dans une logique de gestion, car nous ferions des économies en fusionnant certains groupes scolaires, mais nous privilégions la proximité et le maintien de petites écoles dans les quartiers. Nous travaillons aussi à avoir une vision à moyen terme en anticipant les évolutions démographiques en fonction de l'urbanisme. »

Parmi les missions des agents municipaux figure le fonctionnement des 18 réfectoires (ici à Porte-Colombe).

« Nous privilégions la proximité et le maintien de petites écoles dans les quartiers », souligne Paskale Rougon, adjointe au maire, ici au côté de Grégory Sapin, directeur de l'Education.

LA DIRECTION DE L'EDUCATION EN CHIFFRES

- 224 agents municipaux
- 20 écoles, 132 classes, 6 Ulis (unité localisée d'inclusion scolaire)
- 2841 élèves inscrits (35% en maternelle, 65% en élémentaire)
- 1900 à 2000 enfants mangent dans les 18 réfectoires
- 750 à 800 élèves en études surveillées par 68 vacataires (dont 31 enseignants)
- 61 500 € pour les activités culturelles et sportives, dont 30 000 € pour les transports (hors voyages scolaires)
- 55 € de dotation municipale (pour la classe et l'école) pour chaque élève d'élémentaire et 43 € en maternelle

La qualité des écoles repose aussi sur une forte implication des 224 agents municipaux de la direction de l'Education, qui est « le service le plus important de la Ville de Gap en termes d'effectifs », rappelle Grégory Sapin, son directeur. Des concierges aux Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), en passant par les agents de restauration, d'entretien et les vacataires (études surveillées, traversées piétonnes devant les écoles...), la palette des métiers est large. « La commune assure la construction, l'entretien et le fonctionnement des écoles, ainsi que l'ensemble des temps journaliers hors enseignement (garderie et études du soir, restauration...) », résume M. Sapin. « Nous disposons aussi d'une Atsem par classe maternelle, ce qui constitue un effort volontaire de la Ville de Gap, puisque notre obligation se limite à en avoir un par école maternelle », relève Paskale Rougon.

DES ÉTUDES SURVEILLÉES GRATUITES

La Ville de Gap peut s'enorgueillir de proposer gratuitement des études surveillées quotidiennement. « Nous y mettons des moyens en recrutant des personnes qualifiées, y compris des enseignants », souligne Paskale Rougon, adjointe au maire. Environ 45% des élèves d'élémentaire bénéficient de ces études surveillées. Chaque groupe compte une quinzaine d'enfants environ.

Outre les investissements dans les bâtiments, la direction de l'Education veille également à leur équipement. Un important programme d'installation de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) a été engagé depuis plusieurs années. Du CE1 au CM2, en passant par cinq des six Ulis (Unité localisée d'inclusion scolaire), toutes les classes en sont dotées. Les CP et la sixième Ulis le seront en 2022. « La Ville verse aussi une dotation par élève qui permet aux enseignants et aux directrices et directeurs d'acheter du matériel pédagogique et nous soutenons la pratique d'activités sportives et culturelles, en mettant des infrastructures et des éducateurs à disposition, mais aussi grâce à une enveloppe de plus de 60 000 € pour leur organisation », ajoute Mme Rougon. ■